



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

La Roque d'Anthéron, le 5 mai 2023

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
Et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur
SCADE/UEE
16 Rue Zattara – CS 70248
13331 MARSEILLE CEDEX 3

JPS/JB/CE/MM-23

dominique.chaize@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : F09323P0085 - demande d'engagement - Parc intergénérationnel La Roque d'Anthéron

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Pierre SERRUS, Maire de LA ROQUE D'ANTHERON, atteste que dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Intergénérationnel Bernard BIGOT, m'engage à :

- Adapter le phasage des travaux à la biologie des espèces faunistiques,
- Mettre en place un chantier vert,
- Mettre en œuvre les propositions de gestion mentionnées dans l'expertise des arbres

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A LA ROQUE D'ANTHERON, le 5 Mai 2023



Jean-Pierre SERRUS

Maire de LA ROQUE D'ANTHERON

Conseiller Métropolitain d'Aix-Marseille-Provence
Vice-Président Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
en charge des Transports et de la Mobilité Durable